

Histoire – géographie et histoire des arts au collège

L'histoire des arts est un enseignement nouveau, « un enseignement de culture artistique partagée », sans équivalent et sans précédent.

I. QU'EST - CE QUE L'HISTOIRE DES ARTS ?

Un enseignement partagé, potentiellement entre toutes les disciplines, mais plus particulièrement l'histoire et la géographie (25% du programme), l'éducation musicale (50% du programme) et les arts plastiques (50% du programme).

Un enseignement dont le but est de « *permettre aux élèves de mettre en cohérence des savoirs pour mieux cerner la beauté et les sens des œuvres artistiques et le lien avec la société qui les porte* ». Jusqu'alors, le dessein commun des disciplines se référant aux différents arts demeurait implicite pour les professeurs comme pour les élèves. Il s'agit de le rendre explicite et cohérent.

Un enseignement sans « programme » mais qui s'organise autour de trois piliers : les périodes historiques, les domaines artistiques et une liste de thématiques permettant aux enseignants et aux équipes de choisir librement les œuvres et les problématiques qu'ils jugent les mieux adaptées aux objectifs qu'ils se fixent.

Un enseignement transdisciplinaire, mais ancré dans les contenus et les pratiques des disciplines qui ne doivent « pas renoncer à leur spécificité ». Clairement centré sur la découverte des œuvres, cet enseignement n'est donc en rien une révolution pour le professeur d'histoire et de géographie.

Un enseignement culturel partagé, évalué au diplôme national du brevet dans le cadre d'une épreuve orale.

II. LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ET L'HISTOIRE DES ARTS

Les œuvres d'art ont toujours représenté un objet d'étude pour l'historien qui dispose pour les aborder des méthodes propres à sa discipline. Dans les nouveaux programmes d'histoire, ces œuvres constituent des entrées, des exemples, voire des études de cas explicitement privilégiés. Pour la classe de sixième et de cinquième, elles figurent dans la colonne « *démarches* » et constituent souvent des repères à « *connaître et utiliser* », à « *reconnaître* » ou à « *décrire* » (un monument d'Égypte ou de Mésopotamie, une abbaye, une œuvre d'art témoignage de la Renaissance etc.). Dans les programmes de quatrième et de troisième figure un thème transversal « *Les arts témoins de l'histoire* » qui propose, dans tous les domaines artistiques, des listes d'œuvres « *ni impératives, ni limitatives* » à partir desquelles peut se construire un itinéraire d'abord d'histoire mais aussi d'histoire des arts.

Dans les anciens programmes qui s'appliquent encore pour les classes de cinquième, quatrième et troisième, les « documents patrimoniaux » ont naturellement vocation à nourrir l'enseignement de l'histoire des arts.

La sensibilisation aux œuvres d'art et à la culture n'est pas absente des préoccupations des programmes de géographie. Il peut-être fait appel, par exemple, au regard du peintre ou du photographe dans l'étude des paysages. Quant à l'étude de la ville, elle prend en compte la dimension architecturale et

urbanistique et la marque des politiques culturelles dans l'espace urbain. Le cinéma, la publicité, la bande dessinée, la littérature peuvent aussi être convoqués pour « dire quelque chose » de l'espace étudié qu'il soit urbain, rural, touristique, industriel.

III. UN ENSEIGNEMENT TRANSDISCIPLINAIRE MAIS INSCRIT DANS LES PRATIQUES DISCIPLINAIRES

Le versant transdisciplinaire suppose :

- la connaissance des programmes, des attentes et des pratiques des autres disciplines ;
- la constitution d'une équipe qui définisse à minima un projet d'année, dûment soutenu par une problématique, et repère les œuvres majeures que les uns et/ou les autres étudieront dans l'année ;
- le choix d'une œuvre, d'une thématique, d'un mouvement artistique...qui constituera un temps fort de l'histoire des arts autour duquel se retrouveront, une fois dans l'année, toutes les disciplines concernées ;
- l'élaboration, par les élèves, d'un « carnet de bord » sous un format papier ou mieux encore électronique, rassemblant les œuvres étudiées et leur commentaire. Il sera une base précieuse pour l'évaluation orale ;
- un lien étroit avec le versant culturel du projet d'établissement et les dispositifs d'accompagnement éducatif ainsi que le développement de partenariats avec des institutions culturelles ou des artistes (artistes en résidence, expositions...).

Le versant disciplinaire

Seules quelques œuvres chaque année peuvent être étudiées sous le regard croisé de toutes les disciplines ; la plupart d'entre - elles le sont donc exclusivement par le professeur d'histoire et de géographie qui applique alors les méthodes qui sont les siennes : mise en contexte(s), statut du document, discours de l'œuvre et discours sur l'œuvre, description, analyse, etc. Il prend simplement soin de les rattacher aux autres œuvres majeures étudiées dans l'année et qui constituent le « corpus d'histoire des arts ». Il veille aussi à les identifier clairement comme des œuvres, des créations artistiques et non seulement comme des « documents d'histoire ou de géographie ».

Dans l'enseignement de l'histoire des arts, le professeur d'histoire et de géographie occupe une place centrale : le premier des trois piliers, les temporalités, calque sa périodisation sur celle définie par les programmes d'histoire de la sixième à la troisième. Le professeur d'histoire est donc bien à même de tisser le fil rouge qui donnera à l'enseignement de l'histoire des arts sa cohérence sur l'année.

L'enseignement de l'histoire des arts suppose « un contact direct avec les œuvres » et donc des sorties : promenade urbaine (architecture), visite de musées ou de monuments, rencontres avec des acteurs du monde de la culture etc., toutes pratiques familières aux professeurs d'histoire et de géographie. Les services éducatifs des musées ou des archives doivent être plus que jamais des interlocuteurs privilégiés pour préparer et accompagner ces sorties culturelles.

Il n'est pas indispensable d'envisager un voyage lointain et onéreux pour découvrir des exemples d'architecture, un musée ou un monument, il faut d'abord penser à l'offre culturelle de proximité et aux ressources locales ou proches. Dans nos « vieux pays », il n'est guère de villes où les traces des productions artistiques du passé soient absentes : églises, châteaux, musées etc. Il est bien rare aussi que les politiques culturelles ne fassent pas droit à la création contemporaine : architecture, sculpture publique, décors peints d'un centre culturel... Il faut aussi penser aux partenariats possibles avec les écoles de musique ou d'art ou bien encore avec un théâtre.